

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN  
CADASTRAL (DGFiP)

Commune : 08241  
RABAT-LES-TROIS-SEigneURS

Numero d'ordre du document d'arpentage  
**299 F** *2310118018*

Document relatif au plan de partage  
**Le Geometre du Cadastre**  
Par : *Emilie Bertrand*

**Emilie BERTRAND**

Section : A5  
Feuille(s) : 05  
Qualité du plan : non régulier  
Echelle d'origine : 1/1250  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 03/03/2015

**CERTIFICATION**  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les  
propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

1- **Et après les indications qui ont été fournies en matière  
de renseignements d'un piquetage**  
relatif aux parcelles :

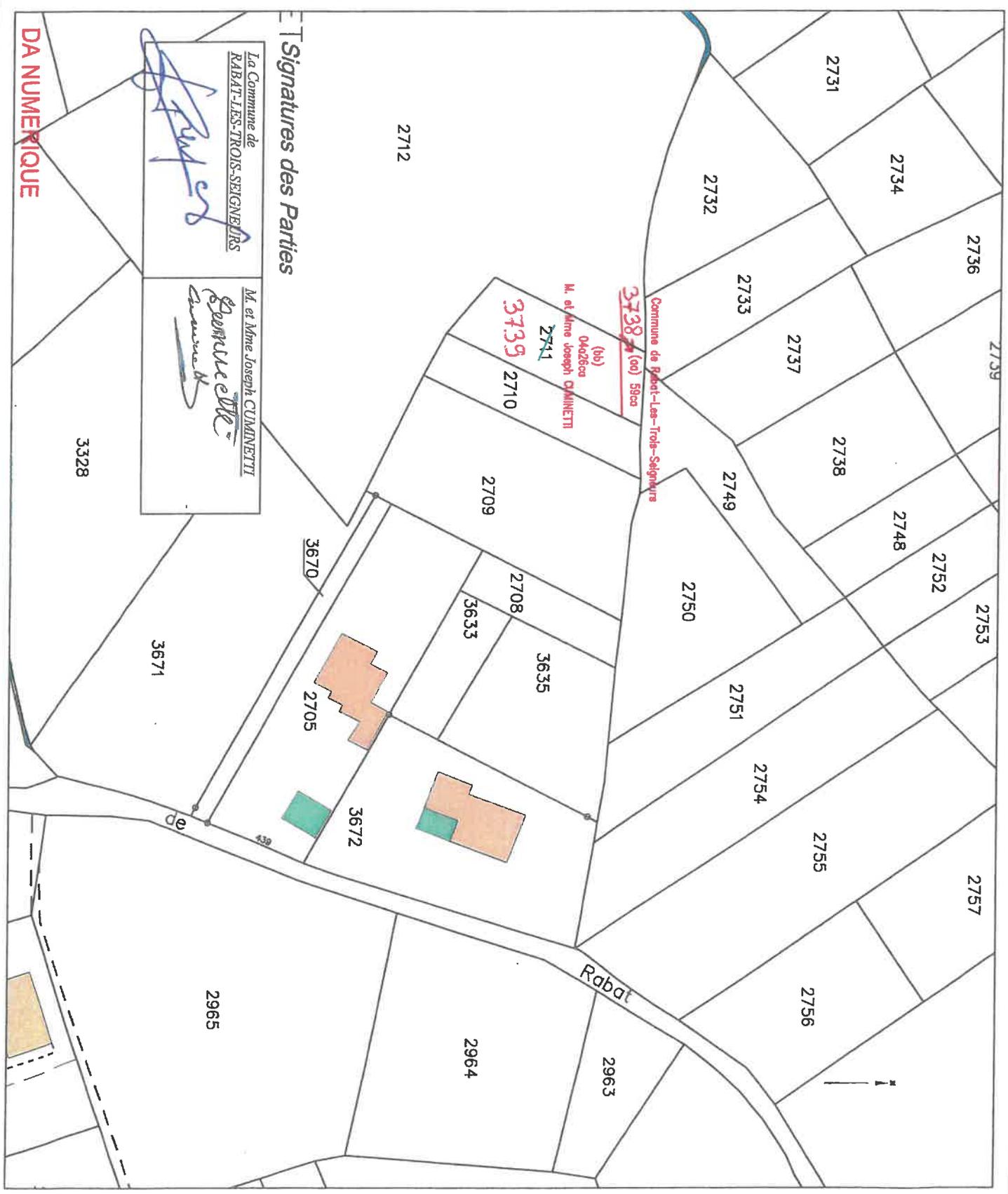
C- D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie  
est jointe, dressé le 15/09/2017 par M BOSCARIOL (n° 08-1  
géomètre à FOIX (09))

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance  
des informations portées au dossier de la chemise 6483  
A

**ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS**  
Cedant du document :  
**BOSCARIOL Philippe**  
Géometre - Expert Foncier  
50 Avenue de Cadillac  
09000 FOIX  
Tél. : 05 61 88 10 18  
N° d'inscription 5691

Document dressé par  
BOSCARIOL (n°5631)  
à : FOIX  
Date : 15/09/2017  
Signature : *[Signature]*  
dossier 17-127 (1)

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas  
d'une acquisition (par exemple par voie de rachat à part), dans la formule B, les  
propriétaires peuvent avoir été avisés aux termes du paragraphe  
(2) Quant à la signature, les géomètres experts, inspecteur, géomètre ou  
architecte titulaire du cadastre (2) :  
(3) Préciser les noms et qualités de signataires et est offiçier de propriétés  
(propriétaires, avoué intervenant, gérant de l'association propriétaire).



Rabat

Direction générale des finances publiques  
 Cellule d'assistance du SPDC  
 Tél : 0 810 007 830  
 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)  
 du lundi au vendredi  
 de 8h00 à 18h00  
 Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr



N° de dossier  
 17-127 (1)

**Extrait cadastral modèle 1**

conforme à la documentation cadastrale à la date du 25/01/2018  
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : RIVIERE BOSCARIOL SARL SARL de géomètres-experts

SF1800392842

**DESIGNATION DES PROPRIETES**

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 009				Commune : 241			RABAT LES TROIS SEIGNEURS			
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance
A	2711			ARNET	0ha04a85ca		241 0000299	A	3738	0ha00a59ca
							241 0000299	A	3739	0ha04a26ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

*Ra OE  
 MLCB*

Commune : 09241  
RABAT-LES-TROIS-SEIGNEURS

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL  
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du rédacteur du document :



Numéro d'ordre du document d'arpentage  
Document vérifié et numéroté le 1/3/2018  
A FOIX  
Par

Le Géomètre du Cadastre  
Mathieu COCQUEMPOI

Section : A5  
Feuille(s) : 05  
Qualité du plan : non régulier  
Echelle d'origine : 1/1250  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 03/03/2015

**CERTIFICATION**  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)  
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 04/10/2017 par M BOSCARIOL (n°5261) géomètre à FOIX (09)  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.  
A ..... , le .....

Document dressé par  
BOSCARIOL (n°5261)  
à FOIX  
Date 04/10/2017  
Signature :  
dossier 17-127 (2)

(1) Rayer les mentions inutilisées. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité exploitante).

DA NUMERIQUE



Signatures des Parties

La Commune de  
RABAT-LES-TROIS-SEIGNEURS  
*[Signature]*

M. et Mme Joseph CUMINETTI  
*[Signature]*

Lo de m/c

Direction générale des finances publiques  
Cellule d'assistance du SPDC  
Tél : 0 810 007 830  
(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)  
du lundi au vendredi  
de 8h00 à 18h00



N° de dossier  
17-127 (2)

Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr

### Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du 08/03/2018  
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : RIVIERE BOSCARIOL SARL SARL de géomètres-experts

SF1801040615

#### DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 009				Commune : 241		RABAT LES TROIS SEIGNEURS				
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance
A	2712			ARNET	0ha80a78ca		241 0000309	A	3760	0ha03a54ca
							241 0000309	A	3761	0ha77a24ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30  
Page 1 sur 1

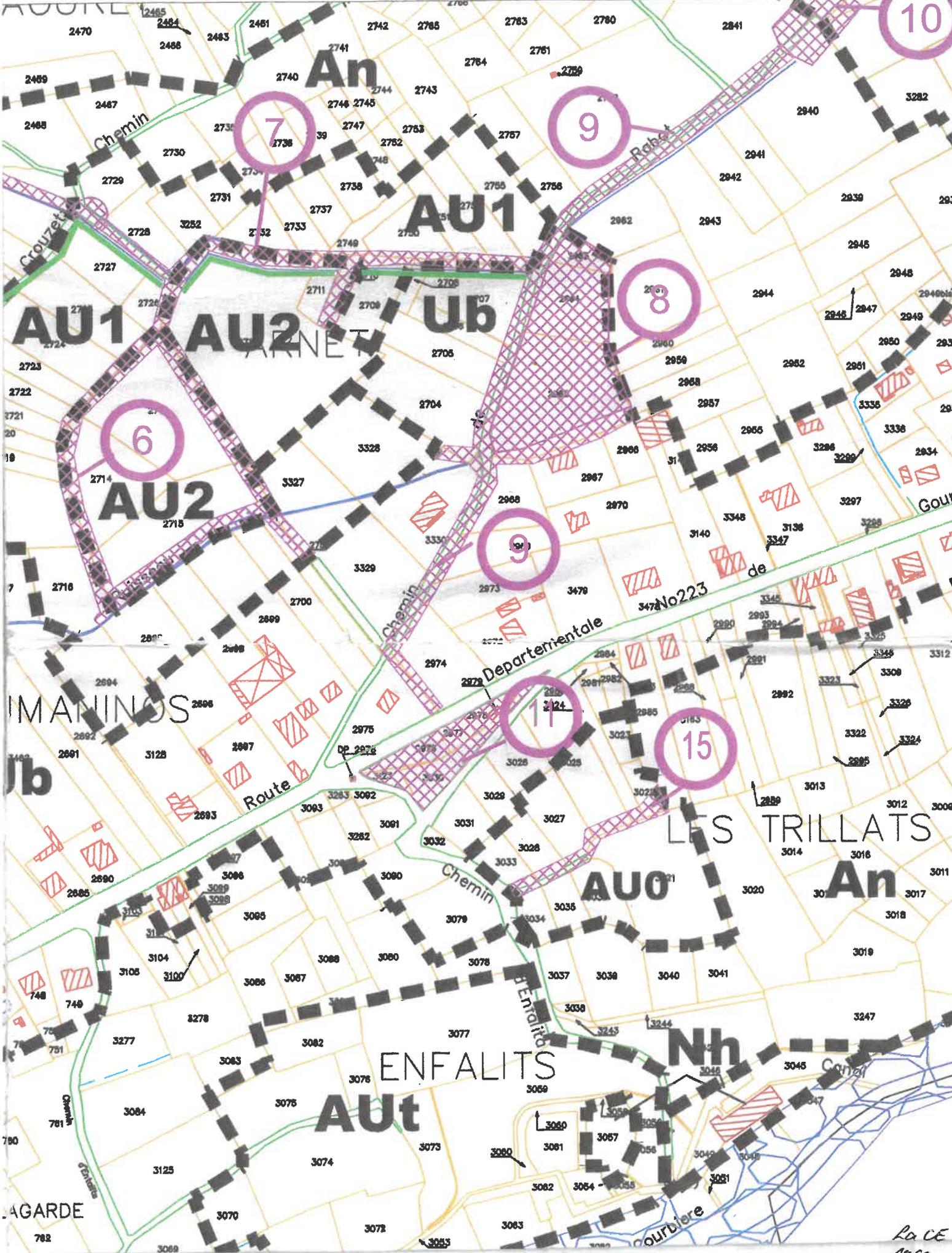
MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

Re CE MLC

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Bénéficiaire
1	Création aire de retournement Contrac (100m <sup>2</sup> )	Commune
2	Création voirie (4m) et aire de retournement Contrac (250m <sup>2</sup> )	Commune
3	Elargissement chemin des Vignes (5,5m)	Commune
4	Extension cimetièrè (2000m <sup>2</sup> )	Commune
5	Création voirie (6m)	Commune
6	Création voirie (6m)	Commune
7	Création voirie, fossé évacuation eaux pluviales et cheminement piéton (8m)	Commune
8	Création groupe scolaire, salle polyvalente, parking (5000m <sup>2</sup> )	Commune
9	Création voirie d'accès au bassin d'infiltration (6m) et aux parcelles agricoles ; fossé évacuation eaux pluviales	Commune
10	Création bassin d'infiltration des eaux pluviales aire de retournement (500m <sup>2</sup> )	Commune
11	Aménagement carrefour RD 223 (2000m <sup>2</sup> )	Commune
12	Elargissement RD 223B (8m)	Département
13	Création voirie (6m) et aire de retournement (250m <sup>2</sup> )	Commune
14	Création voirie fossé et fossé évacuation eaux pluviales (6m)	Commune
15	Aménagement accès existant, création voie desserte (6m) et plate forme de retournement (250m <sup>2</sup> )	Commune
16	Aménagement accès existant, création voie desserte (6m) et plate forme de retournement (250m <sup>2</sup> )	Commune
17	Aménagement accès existant, création voie desserte (6m) et plate forme de retournement (250m <sup>2</sup> )	Commune

*Ra CE  
MLG*



AGARDE

La CE  
MCG